

# COUPON D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

N° allocataire CAF : .....

Courriel : .....

Merci de bien vouloir cocher les réservations souhaitées :

		9 septembre	16 septembre	23 septembre	30 septembre	7 octobre	14 octobre
Beauquesne	Accueil de loisirs						
	Cantine						
Flesselles	Accueil de loisirs						
	Cantine						
Rainneville	Accueil de loisirs						
	Cantine						

Je soussigné, .....souhaite inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs du mercredi.

Signature des parents

## Renseignements

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service Enfance - Jeunesse :

- ➔ Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
- AGORA - 2, rue des sœurs grises
- 80600 Doullens
- Tél. : 03.22.77.80.00
- Courriel : [audrey.petit@cctnp.fr](mailto:audrey.petit@cctnp.fr)



© Copyright 2020 // Réalisation & Impression : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie



**ALSH MERCREDI**  
**ANNÉE SCOLAIRE**  
**2020/2021 - 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE**



## EDITO

La CCTNP vous propose, cette année encore et en dépit des contraintes sanitaires, les ALSH du mercredi sur son territoire, notamment sur les communes de Beauquesne, Flesselles et Rainneville.

La compétence Enfance-Jeunesse étant une priorité pour notre collectivité, ce service permettra à vos enfants de découvrir des activités ludiques, manuelles et culturelles...

Nous poursuivons la tarification modulée en fonction du quotient familial afin que ce service soit accessible à tous.

Profitez pleinement des activités proposées.

Bonne rentrée à tous nos jeunes !!

Christelle HIVER, *Présidente*  
Jean-Michel MAGNIER, *Vice-président*

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront auprès de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie à l'aide du coupon de réservation ci-après.

→ Retourner le coupon de réservation (un par période scolaire) complété à une des antennes de la CCTNP (Doullens, Villers-Bocage) **avant le vendredi 4 septembre 2020**. Un email de confirmation vous sera envoyé une fois la demande traitée.

→ Il sera possible d'effectuer des modifications d'inscription auprès du service Jeunesse au minimum une semaine à l'avance et dans la limite des capacités d'accueil de la structure.

→ Vous recevrez la facture qui sera à régler auprès du Centre des Finances Publiques de Doullens après chaque période de vacances scolaires.

## TARIFS

Afin de pouvoir appliquer le tarif correspondant à votre situation et déterminer si vous êtes bénéficiaire d'une aide de la CAF, il est impératif que vous nous indiquiez votre numéro d'allocataire CAF (la carte loisirs ne s'applique pas sur le périscolaire du mercredi).

Dans le cas contraire, vous devez nous fournir une copie de la notification de votre quotient familial de la CAF datant de moins de 15 jours. En l'absence de ces éléments, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Valeur du quotient familial		0€	650€	1 000€
Journée accueil de loisirs (1 mercredi)	Résidents CCTNP*	6 €	7 €	8 €
	Résidents Cardonnette*	9 €	10 €	11 €
	Extérieurs CCTNP*	12 €	14 €	16 €
Repas de cantine		3,50 €	3,50 €	3,50 €

## LIEUX D'ACCUEIL

### Beauquesne - Ecole «Les Charmilles»

Adresse : Rue Cagnon

Tranche d'âge : 3 - 12 ans

Horaires : de 8h à 14h

### Flesselles - Ecole «Georges Brassens»

Adresse : Rue du parc

Tranche d'âge : 4 - 12 ans

Horaires : de 8h à 18h

### Rainneville - RPC de Beauvoir

Adresse : Rue du stade

Tranche d'âge : 3 - 12 ans

Horaires : de 8h à 18h

